

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 819 décernant la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française aux officiers et sous-officiers du B. M. n° 3.

n° 819

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 novembre 1941

Numéro JO
n° 540 du 30/11/1941

Date du numéro
30 novembre 1941

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 26 juin 1941 portant création de la médaille dite < du Mérite de l'Afrique-Noire française > ,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— La médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française est décernée aux officiers et sous-officiers du B. M. n° 3 dont les noms suivent : Lieutenant-colonel Girardeau (Auguste) ; Sergent-chef Lorenzi (Alban) ; Capitaine Masse (Benoit) ; Lieutenant Aybram (Emile) ; Sergent-chef Barthes (Félix) ; Sergent Rolai (Xavier) ; Lieutenant Caillaud (Pierre) ; Lieutenant Des Aubrys (Michel).

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.